

# Citoyen européen

---

## Quel est le coût d'un Pacs ?

Le coût varie selon que vous rédigez votre convention de Pacs seul avec votre futur partenaire ou que vous faites appel à un notaire.

## Vous rédigez votre convention avec votre futur partenaire

Vous n'avez **aucun frais**.

## Vous faites appel à un notaire

Le coût de la rédaction de votre convention de [Pacs](#) par un notaire est de *101,41 € TTC*.

Le coût est le même pour la [modification de votre Pacs](#) (particuliers).

Il faut ajouter un droit d'enregistrement d'un montant fixe de *125 €*.

Des coûts supplémentaires peuvent s'ajouter, par exemple des émoluments de formalité (notamment pour 2 copies notariées de la convention).

Ces coûts sont réglementés par le [tarif des notaires](#) (particuliers).

## Où s'adresser ?

### [Notaire](#)

---

### [Permanence juridique](#)

---

## Voir aussi...

- > [Se pacser](#) (particuliers)
- > [Effets d'un Pacs](#) (particuliers)
- > [Modifier un Pacs](#) (particuliers)

# Références

> [Code général des impôts : articles 677 à 681](#)

Droits d'enregistrement (article 680)

> [Code du commerce : articles A444-81 à A444-84](#)

Émoluments pour l'établissement de la convention de Pacs (article A444-81)

> [Décret n°2012-966 du 20 août 2012 sur l'enregistrement de la déclaration, modification et dissolution du Pacs reçu par notaire](#)

## Questions - Réponses



> [Décès du partenaire de Pacs : quelles sont les règles de succession ?](#) (particuliers)

## Cas particuliers



### • RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Chaque année, les jeunes ayant effectué le recensement obligatoire dès 16 ans, sont automatiquement inscrits sur les listes.

### • PROCURATION

Si vous êtes absent le jour du scrutin, le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur désigné librement. La démarche s'effectue au commissariat ou à la gendarmerie.

Pour en savoir plus et télécharger votre formulaire

### Quel est le coût d'un Pacs ?

Le coût varie selon que vous rédigez votre convention de Pacs seul avec votre futur partenaire ou que vous faites appel à un notaire.

**Vous rédigez votre convention avec votre futur partenaire**

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/citoyennete-elections/citoyen-europeen?xml=F21539&cHash=b035f7f5c1ef70e30543b8a44c077688?>

Vous n'avez **aucun frais**.

## Vous faites appel à un notaire

Le coût de la rédaction de votre convention de [Pacs](#) par un notaire est de *101,41 € TTC*.

Le coût est le même pour la [modification de votre Pacs](#) (particuliers).

Il faut ajouter un droit d'enregistrement d'un montant fixe de *125 €*.

Des coûts supplémentaires peuvent s'ajouter, par exemple des émoluments de formalité (notamment pour 2 copies notariées de la convention).

Ces coûts sont réglementés par le [tarif des notaires](#) (particuliers).

## Où s'adresser ?

### [Notaire](#)

---

### [Permanence juridique](#)

---

## Voir aussi...

- > [Se pacser](#) (particuliers)
- > [Effets d'un Pacs](#) (particuliers)
- > [Modifier un Pacs](#) (particuliers)

## Références

- > [Code général des impôts : articles 677 à 681](#)  
Droits d'enregistrement (article 680)
- > [Code du commerce : articles A444-81 à A444-84](#)  
Émoluments pour l'établissement de la convention de Pacs (article A444-81)
- > [Décret n°2012-966 du 20 août 2012 sur l'enregistrement de la déclaration, modification et dissolution du Pacs reçu par notaire](#)

### Questions - Réponses



- > [Décès du partenaire de Pacs : quelles sont les règles de succession ?](#) (particuliers)

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/citoyennete-elections/citoyen-europeen?xml=F21539&cHash=b035f7f5c1ef70e30543b8a44c077688?>

## • CITOYEN EUROPEEN

Un citoyen de l'Union européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

## CONTACT



### Service accueil - Formalités administratives - Elections

Mairie d'Uzès  
1 place du Duché  
30700 Uzès

📞 0466034848

✉ [accueil-mairie@uzes.fr](mailto:accueil-mairie@uzes.fr)

📄 VOIR LA FICHE



### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)